

Télesambre

21.11.2020

<https://www.telesambre.be/3-millions-d-euros-pour-soutenir-le-secteur-culturel-et-creatif>

---

**FIL INFO** 30 MILLIONS APPEL À PROJETS CULTURE

## **3 millions d'euros pour soutenir le secteur culturel et créatif**

 Publié le 21 novembre 2020 à 13:12 - Ajouté par Laurence Ermel

 Toutes



*3 millions d'euros pour soutenir le secteur culturel et créatif - © Tous droits réservés*

*St'art, le fonds d'impact et d'investissement dans les entreprises culturelles et créatives en Wallonie et à Bruxelles, lance l'appel à projets "Rayonnement Wallonie ICC" du Gouvernement de la Wallonie. 30 millions d'euros au total sont à remporter par les candidats qui remettront le meilleur projet. Cet appel s'adresse aux industries culturelles et créatives.*

« Financer, à travers des bourses, les acteurs des industries culturelles et créatives qui contribuent par leur action, leur savoir-faire, leur projet, au rayonnement de la Wallonie »

Le Gouvernement de Wallonie a mobilisé **3 millions d'euros afin de soutenir les industries culturelles et créatives** à travers un appel à projets axé sur le rayonnement de la Wallonie.

**St'art lance officiellement l'appel à projets** : le règlement et les trois catégories distinctes de cet appel à projets sont disponibles sur le site [www.start-invest.be](http://www.start-invest.be).

Acteurs des entreprises créatives et culturelles, des artistes aux universités en passant par les entreprises commerciales, les asbl, les fédérations, etc... tous sont concernés.

**Des bourses pour tous** : A chaque appel ses candidats. A chaque appel ses lauréats. Chaque bourse qui sera octroyée par le jury permettra de soutenir considérablement ces secteurs, particulièrement impactés par la crise de la covid-19, alors qu'ils sont des acteurs primordiaux de l'économie et du rayonnement de la région.

L'appel à projets s'adresse à **trois types de candidats différents** :

- Appel A : bourse « talents émergents » - Les candidatures sont à remettre pour le 3 décembre 2020 au plus tard
- Appel B : bourse « conception d'événements » - Les candidatures sont à remettre pour le 7 décembre 2020.
- Appel C : bourse « structuration de filière » - Les candidatures sont à remettre pour le 7 décembre 2020.

## **Projets en cours et délais très courts !**

L'équipe de St'Art - fonds d'impact et d'investissement dans les entreprises culturelles et créatives en Wallonie et à Bruxelles - se met à la disposition de tous pour relever ce défi.

**Les fonds devant être disponibles pour les lauréats le 31 décembre 2020 au plus tard.**

Dès le 16 novembre la plateforme de dépôt des candidatures sera ouverte à tous.

## Un ancrage wallon !

L'appel à **projets A** vise à soutenir un développement de projet, **porté par des talents émergents**, à travers l'octroi de bourses d'un montant individuel de **5.000 à 40.000 euros**.

L'appel à **projets B** s'adresse aux structures établies qui projettent de concevoir des événements visant à **promouvoir l'image de la Wallonie en Belgique et dans le monde**, en valorisant les créations et les talents wallons. Les lauréats pourront solliciter une intervention d'un montant maximal de **250.000 euros**, couvrant au maximum 50% des dépenses dudit projet.

L'appel à **projets C** porte sur la **structuration de filières professionnelles en Wallonie** dans le champ des industries culturelles et créatives. Les projets remis auront pour objectif la détermination de filières sectorielles ou intersectorielles à développer. Il s'agira de développer une méthodologie, d'identifier les objectifs à poursuivre, les opérateurs impliqués, les articulations nécessaires (particulièrement avec la Fédération Wallonie-Bruxelles) et les responsabilités des pouvoirs publics et autorités concernées. Il s'agit donc de repérer les chaînons manquants dans les chaînes de valeur et de construire des solutions en vue d'un développement économique pérenne. L'aide octroyée s'élèvera à **200.000 euros** maximum par filière.